

PROJET CONSTRUCTION



PROJET DE CONSTRUCTION EN VUE ? BFL CANADA, VOTRE PARTENAIRE IDÉAL !

L'une de vos principales responsabilités est de protéger les intérêts de votre ville et de ses concitoyens. Vous devez donc pouvoir vous appuyer sur un courtier d'assurance qui saura répondre à vos besoins spécifiques et mettre en place des solutions sur mesure.

Dynamiques et reconnus pour leur expertise, nos courtiers vous garantissent un service personnalisé qui comprend :

- Assurance de vos projets de construction du début à la fin;
- Assurance des entrepreneurs;
- Émission de tous les documents requis dans un délai de 24 heures.

Nous vous offrons une gamme complète de produits parfaitement adaptés à vos activités :

- Assurance chantier;
- Assurance responsabilité civile, y compris Wrap up;
- Assurance pollution pour entrepreneur;
- Cautionnement.

Notre accès à tous les marchés d'assurance nous permet de vous offrir une prime très compétitive. En faisant confiance à **BFL CANADA**, vos intérêts seront bien protégés.

POUR PLUS D'INFORMATION :

Johanne Roy

Courtier en assurance de dommages des entreprises
Gestionnaire service client
T. 450 506-1917
E. jroy@bflcanada.ca

André St-Onge

Courtier en assurance de dommages
Vice-président, directeur d'unité – Secteur public
T. 514 905-4400
E. astonge@bflcanada.ca